



Mise à jour : Mai 2023

## L'huissier de justice dans le monde

### SERBIE

Nom (singulier et pluriel) : **Javni izvršitelj / Javni izvršitelji**

#### Présentation

##### Généralités

Environ 230 huissiers de justice sont en exercice. Ils sont tous professionnels libéraux.

##### Formation

###### Formation préalable et continue des huissiers de justice

Il existe une formation préalable pour les futurs huissiers de justice. Cette formation est en principe obligatoire. Durée : trois semaines (15 journées). Une formation continue existe pour les huissiers de justice. Cette formation est obligatoire.

###### Formation continue des collaborateurs d'huissiers de justice

Il n'existe un système de formation continue pour les collaborateurs d'huissiers de justice (quelques formations).

##### Conditions d'exercice de la profession

Sauf exception, un examen professionnel est nécessaire pour exercer la profession d'huissier de justice. Les huissiers de justice sont nommés par le ministre de la Justice. Il existe un nombre limité d'huissiers de justice. Un huissier de justice peut exercer ses activités au sein d'une structure comprenant un autre ou plusieurs autres huissiers de justice. L'huissier de justice dans son domaine de compétence peut exercer certaines activités auprès d'un autre huissier de justice d'une autre compétence territoriale.

La profession est représentée sur le plan national par **the Chamber of the Public Enforcement Officers of the Republic of Serbia**.

##### Obligations de l'huissier de justice et règles éthiques

L'huissier de justice est soumis à des règles éthiques et/ou de déontologie applicables à la profession. Des règles disciplinaires sont applicables à la profession d'huissier de justice. L'huissier de justice est soumis à un contrôle de ses activités.



Mise à jour : Mai 2023

## Activités exercées par les huissiers de justice

### Exécution des décisions de justice

L'huissier de justice est chargé d'exécuter les décisions de justice, en particulier les mesures d'exécution suivantes :

- Saisie des biens meubles corporels du débiteur entre les mains du débiteur.
- Saisie des biens meubles corporels du débiteur entre les mains d'un tiers.
- Saisie des immeubles.
- Saisie des rémunérations.
- Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent.
- Saisie des droits incorporels autre que les créances de sommes d'argent dont le débiteur est titulaire.
- Gel et/ou appréhension des meubles corporels que le débiteur est tenu de livrer ou de restituer au créancier en vertu d'une décision de justice exécutoire.
- Saisies des véhicules terrestres à moteur.
- Saisie des navires.
- Saisie des aéronefs.
- Saisie des récoltes sur pieds.
- Saisie des biens placés dans un coffre-fort.
- Mesures d'expulsion.
- Mesures conservatoires sur les biens mobiliers corporels du débiteur.
- Mesures conservatoires sur les biens mobiliers incorporels du débiteur.
- Constitution d'une sûreté judiciaire à titre conservatoire sur un immeuble du débiteur.
- Constitution d'une sûreté judiciaire à titre conservatoire sur un fonds de commerce du débiteur.
- Constitution d'une sûreté judiciaire à titre conservatoire sur les actions, les parts sociales ou les valeurs mobilières appartenant au débiteur.
- Distribution des fonds aux créanciers provenant de la vente forcée d'un bien mobilier.
- Distribution des fonds aux créanciers provenant de la vente forcée d'un bien immobilier.

Lorsqu'il est chargé d'une procédure d'exécution, l'huissier de justice dispose d'un accès à toute information relative au patrimoine du débiteur.

### Signification des actes judiciaires et/ou extrajudiciaires

L'huissier de justice peut signifier ou notifier les actes judiciaires et/ou extrajudiciaires en matière civile, commerciale et/ou pénale. Dans le cadre de sa mission de signification, l'huissier de justice a accès à des renseignements pour localiser et/ou rechercher le destinataire.

### Vente aux enchères publiques forcée

L'huissier de justice est habilité à procéder à la vente aux enchères forcée des biens suivants :

- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) des biens mobiliers corporels saisis par huissier de justice.
- Vente électronique des biens mobiliers corporels saisis par huissier de justice.



Mise à jour : Mai 2023

- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) des biens mobiliers incorporels saisis par huissier de justice.
- Vente électronique des biens mobiliers incorporels saisis par huissier de justice.
- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) des fonds de commerce saisis par huissier de justice.
- Vente électronique des fonds de commerce saisis par huissier de justice.
- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) des biens immobiliers saisis par huissier de justice.
- Vente électronique des biens immobiliers saisis par huissier de justice.

### Vente aux enchères publiques volontaire

L'huissier de justice habilité à procéder à la vente aux enchères volontaires des biens suivants :

- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) de biens mobiliers corporels.
- Vente électronique des biens mobiliers corporels saisis.
- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) des biens mobiliers.
- Vente électronique des biens mobiliers incorporels.
- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) des fonds de commerce.
- Vente électronique des fonds de commerce saisis par huissier de justice.
- Vente physique (par opposition à vente sur Internet) des biens immobiliers.
- Vente électronique des biens immobiliers.

| <b>Autres activités (X = oui)</b>                  |          |
|--|----------|
| Recouvrement de créances                           |          |
| Constats   |          |
| Séquestre  | <b>X</b> |
| Conseil juridique                                  |          |
| Procédures de faillites                            |          |
| Missions confiées par le juge                      |          |
| Médiation  |          |
| Représentation des parties devant les juridictions |          |
| Rédaction d'actes sous-seing privé                 |          |
| Service des audiences                              |          |
| Administration d'immeubles                         |          |